

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



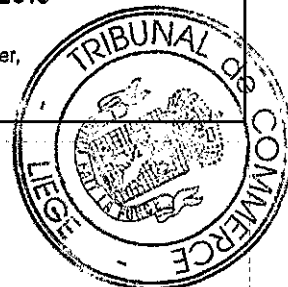
18030431

MONITEUR BELGE
05-02-2018
BELGISCH STAATSBAD

Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

19 JAN. 2018

P.O. Le greffier,
Greffe



N° d'entreprise : **407.917.563**

Dénomination

(en entier) : **L'AURE DES FONTAINES**

(en abrégé) : **ADF**

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Rue Terra, 13 - 4990 ARBREFONTAINE**

Objet de l'acte : **CONSEIL D'ADMINISTRATION - MODIFICATIONS + DIVERSES
MODIFICATIONS ADMINISTRATIVES**

Texte: 1) Lors de l'Assemblée Générale du 07 décembre 2017, la démission du Président Monsieur Jean-Pol GASPARD (46.06.08-207.76) pour cas de force majeur (décès) à été actée.

La démission de Mme Mireille GASPARD (69.03.06-174.49) a été acceptée.

La démission de Mme Sonia YANSENNE du poste de trésorière a été acceptée. Elle reste Administratrice.

La démission de Mme Nathalie SIMON (80.11.20-158.29) a été acceptée.

La nomination de Monsieur Frédéric DUWEZ (74.07.10-033.09) Le chenay 9, comme Administrateur au poste de Président a été approuvée à l'unanimité.

La nomination de Monsieur Laurent LAMBOTTE (79.07.14-067.57) Rte de Saint Jacques 25, comme Administrateur au poste de Trésorier a été approuvée à l'unanimité.

La nomination de Monsieur Gerard PAULIS (82.11.27-093.23) Le Calvaire 6, comme Administrateur au poste de Secrétaire a été approuvée à l'unanimité.

La nomination de Madame Françoise LESENFANTS (74.08.08-286.17) Quarron 9, comme Administratrice a été approuvée à l'unanimité.

Tous les 4 à 4990 Arbrefontaine.

Au 08 décembre 2017, le Conseil d'Administration est donc composé de 6 administrateurs:

- DUWEZ Frédéric (74.07.10-033.09) - Président
- LAMBOTTE Laurent (79.07.14-067.57) - Trésorier
- PAULIS Gerard (82.11.27-093.23) - Secrétaire
- YANSENNE Sonia (75.08.02-066.50)
- LESENFANTS Françoise (74.08.08-286.17)
- BET Nadia (70.02.07-240.64)

Fait à Arbrefontaine, le 28 décembre 2017.

Le Secrétaire,
Gerard PAULIS

Déposé en même temps : PV de l'Assemblée Générale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature